Dermestes undulatus Brahm.

(Mulsant, *Sculicolles*, 1867, p. 39).

Au printemps comme en automne, lorsque les cadavres des petits mammifères, des rongeurs en particulier, des poules, pigeons et autres de la gent volatile, sont sur le point de disparaître, qu'il ne reste plus de tous ces débris azotés que des peaux ratatinées, des plumes fripées, des poils en désordre et des os désarticulés, alors accourt à la curée de ces derniers vestiges le *Dermestes undulatus*; mâle et femelle d'un commun accord rongent les débris de ces ultimes victuailles, s'y rencontrent en nombre, puis s'accouplent suivant le mode habituel, par superposition, le régénérateur dessus; dans le fouillis de ces matières peu ragoûtantes s'accomplit l'acte de la reproduction; la copulation dure une journée, au bout de laquelle la femelle fécondée procède, en l'éparpillant dans ces détritus, au dépôt de sa ponte; quinze à vingt œufs sont ainsi laissés au hasard de la situation, non sans être exposés à de nombreux risques de la part surtout des fourmis, qui les recherchent pour les enlever; quinze jours à trois semaines sont nécessaires pour l'éclosion et la jeune larve en naissant trouvera aussitôt à ses côtés la pitance voulue pour satisfaire ses appétits peu difficiles: c'est elle qui achèvera de dissocier les ultimes restes du charnier.

Œuf. Longueur, $1^{mm}5$; diamètre, $0^{mm}8$.

Allongé, subcylindrique, blanc terne, lisse et luisant, longitudinalement et imperceptiblement sillonné, à pôles arrondis, à coquille peu délicate.

A la veille de l'éclosion, ces œufs sont circulairement rayés de jaunâtre au point correspondant à l'intersection segmentaire, et, fait particulier, les traces des ocelles de la larve à venir sont marquées par des points noirs au nombre de cinq à six.

Chlænius fulgidicollis Duf.

(Dufour, *Ann. Soc. Brux.*, VI, p. 327).

L'accouplement de cette belle espèce montagnarde s'accomplit en avril et en mai, le rapprochement se fait avec rapidité, le mâle monte sur la femelle, l'enlace et aussitôt les parties génitales en contact, les conjoints se mettent à l'abri sous une pierre, sous une motte de terre ou sous un tronc d'arbre et y stationnent, s'ils ne sont pas dérangés, tant que dure la copulation, laquelle ne dépasse

pas la journée, puis a lieu la disjonction des deux sexes ; aussitôt après, la mère procède au dépôt de sa ponte, qui se compose d'un nombre relativement restreint de germes, huit à dix, qu'elle éparpille en les enfonçant légèrement dans le sol.

Œuf. Longueur, $1^{mm}4$; diamètre, $0^{mm}8$.

Allongé, subcylindrique, d'un beau jaunâtre, lisse et luisant, sans traces de stries ni de rides, à pôles arrondis, à coquille assez résistante.

Œufs assez grands eu égard à la taille de la mère, dont l'éclosion a lieu quelques jours après donnant la vie à une jeune larve faible aux premiers moments, mais devenant en peu de temps forte et agile.

Magdalinus cerasi Linné.

(Desbrochers, *Abeille, Mon.*, 1870, p. 41).

Larve. Longueur, $3^{mm}5$; largeur, $1^{mm}5$.

Corps allongé, peu arqué, charnu, blanchâtre, finement pointillé, péu luisant, couvert de très courts cils roux épars, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, l'antérieure élargie.

Tête petite, transverse, jaunâtre pâle, imperceptiblement striée, avec courts cils latéraux roussâtres, ligne médiane et traits bifurqués indistincts, quelques points en arrière de la lisière frontale qui est rougeâtre et droite ; épistome court, transverse, pointillé ; labre petit, arrondi, à bords courtement ciliés ; mandibules courtes, fortes, triangulaires, rougeâtres, à bout noirâtre et tridenté ; mâchoires courtes, droites, lobe réduit, cilié, palpes biarticulés avec suture roussâtre ; menton bien développé, charnu, blanchâtre, avec suture courbe et trait médian roussâtre, lèvre lobiforme, surmontée d'une courte languette charnue et de deux petits palpes biarticulés ; antennes très courtes, rétractiles à premier article globuleux, le deuxième petit, prolongé par une très courte soie ; ocelles nuls.

Segments thoraciques larges, fortement développés et convexes, finement pointillés ridés, s'élargissant d'avant en arrière, leurs flancs dilatés, le premier déclive en avant, recouvert sur son bord antérieur d'une plaque jaunâtre, son bord postérieur ridé et relevé par une incision en un léger bourrelet, deuxième et troisième larges, transverses, à flancs fortement tuméfiés, coupés par une incision relevant chaque arceau en deux bourrelets, un premier médian réduit, un deuxième entier à milieu étranglé.

Segments abdominaux larges, transverses, à fond et à ligne médiane rembrunis, couverts de très courts cils roux, leurs flancs légèrement dilatés, s'atténuant mais peu vers l'extrémité, les six premiers coupés par deux incisions relevant l'arceau en trois bourrelets, un premier médian réduit, les deux suivants entiers, septième et huitième avec une seule incision, neuvième court, à bout arrondi.

Dessous subdéprimé, finement pointillé, les segments thoraciques triangulairement incisés, par suite relevés en trois fortes dilatations, une médiane, deux latérales très accentuées, les six premiers segments abdominaux incisés comme les précédents, leurs flancs relevés ainsi que les suivants en un fort bourrelet qui limite la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes nulles, remplacées par les tuméfactions sous-thoraciques.

Stigmates très petits, flaves, à péritrème brunâtre, le premier sur le bourrelet de séparation latéral des deux premiers segments thoraciques, les suivants au-dessus du bourrelet latéral et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Sa petite tête transverse, sa ligne médiane indistincte, sa ponctuation en arrière de la lisière frontale, sont des traits particuliers à notre larve, qui vit aussi bien dans les rameaux que dans les brindilles du pommier cultivé, dont elle ronge le liber et l'aubier en larges galeries irrégulières qu'elle laisse derrière elle comblées de ses propres déjections. Mi-mars, pressentant sa transfiguration, sans quitter son emplacement, à l'extrémité même de sa galerie, elle creuse un peu plus profondément l'aubier et s'y façonne une longue loge oblongue dans laquelle aura lieu sa transformation nymphale ; les mêmes tiges peuvent être occupées par plusieurs larves sans que leur travail de cheminement se confonde.

Nymphe. Longueur, $3^{mm}5$; largeur, 1 millim.

Corps allongé, oblong, peu arqué, charnu, blanchâtre, lisse et luisant, finement ridé, éparsement et courtement cilié de roux, convexe en dessus, un peu moins en dessous, un peu atténué vers les deux extrémités, l'antérieure arrondie, la postérieure biépineuse.

Tête petite, déclive, arrondie, fortement convexe, lisse et luisante ; premier segment thoracique développé, clypéiforme, déprimé, couvert de très courts cils roux très épars émergeant par touffes, bords latéraux légèrement relevés, deuxième court, transverse, avancé en pointe granuleuse sur le troisième qui est un peu plus développé et dont le milieu est incisé ; segments abdominaux courts, transverses, s'atténuant vers l'extrémité avec ligne médiane à fond pâle et flancs légèrement relevés, le septième armé en son milieu de deux courtes spinules roussâtres espacées, à fond bleuâtre, à bout rembruni, huitième avancé en pointe sur le neu-

vième qui est réduit, arrondi et bimamelonné en dessous ; région inférieure peu convexe, rostre allongé contre la région sous-thoracique ; antennes à tige arquée, leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes; genoux peu saillants, légèrement rembrunis.

Cette nymphe se fait remarquer par la dépression de son premier segment thoracique ainsi que par les deux épines dont est garni son septième arceau abdominal ; dans sa loge elle repose le corps droit appuyé sur la dépouille larvaire dans laquelle restent engagés les derniers segments abdominaux, elle peut imprimer à son corps de légers mouvements défensifs: la nymphe mâle est plus petite et ses flancs abdominaux sont tachés de brunâtre aux sept premiers arceaux.

La phase nymphale commencée vers la mi-mars prend fin vers le milieu d'avril.

Cryptophagus subdepressus Gyll.

(Erichson, *Insect. Deutsch.*, 1846, 21, p. 368).

Nymphe. Longueur, 2 millim.; largeur, 0mm9.

Corps allongé, oblong, charnu, blanchâtre, transversalement ridé, couvert de courts cils roux à base subbulbeuse, déprimé aux deux faces dorsale et ventrale, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête petite, arrondie, infléchie, front convexe, couvert de longs cils roux ; premier segment thoracique large, clypéiforme, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus, à surface couverte de longs cils, bord postérieur relevé, deuxième court, transverse, bicilié, troisième grand, lisse et luisant, bicilié, à flancs incisés ; segments abdominaux courts, larges, transverses, à fond jaunâtre, avec rangée de courts cils, s'atténuant vers l'extrémité, les flancs des sept premiers excisés et relevés en un fort bourrelet chargé de deux cils bulbeux, huitième grand, membraneux, transversalement strié, largement arrondi à son bord postérieur qui s'avance sur le neuvième, lequel est très réduit et se prolonge par deux épines parallèles, à base jaunâtre, à pointe noirâtre et un peu relevée en avant.

Dessous glabre, déprimé, antennes arquées, reposant près des genoux des deux premières paires de pattes, genoux saillants, courtement biciliés.

Dans sa loge, cette nymphe repose sur la région dorsale, elle peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements

latéraux : elle se fait remarquer par le rebord postérieur du premier segment thoracique et par ses épines terminales.

Provenant d'une larve issue en automne sur les grandes végétations cryptogamiques qui poussent au pied de nos micocouliers recépés ; elle vit de la substance charnue de ces champignons dans lesquels elle creuse des galeries irrégulières ; quand arrive la mi-mars, s'approche pour elle le moment de sa transformation ; dans le milieu où elle a vécu, à l'endroit même où alors elle se trouve, elle se façonne une longue loge oblongue où elle se transfigure.

La larve de cette espèce, dont je n'ai vu que la dépouille, est de couleur jaunâtre, transversalement striée, couverte de cils roux, à tête jaune plus clair, à mandibules noirâtres et bidentées.

Sisyphus Schæfferi Linné.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2e éd., 1870, p. 64).

Vers les premiers jours de juillet, dans les environs de Ria, les deux sexes se rencontrent autour des déjections des solipèdes et des ruminants, puis s'accouplent par superposition, le mâle dessus; la copulation est de courte durée et dans l'entretemps de son action un rien suffit pour provoquer la disjonction des deux conjoints; une fois la femelle fécondée, le couple se réunit pour façonner de tous éléments solides une boule pyriforme d'une longueur de 17 à 20 millimètres, du diamètre de 13 millimètres, très régulièrement et très artistement construite au moyen des déjections du mouton plus particulièrement, recouverte d'une mince couche terreuse et enterrée à une profondeur de huit à dix centimètres, le pôle aminci dirigé en avant, cachant sous son dôme une grande chambre d'éclosion à parois lisses dans laquelle la mère, avant de terminer sa coque, y dépose, couché sur les côtés, un gros œuf, un seul œuf. Combien de coques sont-elles ainsi construites par un seul et même couple ? deux à trois selon toutes probabilités ; c'est vers la mi-juillet qu'a lieu le dépôt de la ponte.

Œuf. Longueur, 4mm5 ; diamètre, 3 millim.

Ovoïde, jaunâtre, lisse et luisant, très imperceptiblement pointillé, à pôles arrondis dont l'un plus renflé, à coquille résistante.

Œuf très gros eu égard à la taille de la mère, mais pondu en très petit nombre, donnant le jour, douze à quinze jours après, à une jeune et grosse larve disposée à attaquer aussitôt les matières alimentaires qui l'entourent et qu'elle entame dans le sens de la profondeur du réduit : tant que dure la pitance, elle progresse, élar-

gissant son habitation au fur et à mesure de son développement ; vers la fin juillet, les vivres commenceraient à faire défaut, mais son accroissement se trouve dès lors parachevé. elle est arrivée au terme de son expansion et se présente à ce moment sous les traits suivants :

Larve. Longueur, 14 millim. ; largeur, 6 millim.

Corps fortement recourbé en hameçon, pouvant se rouler en boule, gibbeux, très mou, glabre ou à peu près, lisse et luisant, très finement pointillé ridé, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure étroite arrondie, la postérieure large et subdéprimée.

Tête petite, cornée, transversalement ovalaire, jaunâtre, lisse et luisante, imperceptiblement ridée, avec poils roux épars ; ligne médiane obsolète flave bifurquée une première fois au vertex, les deux traits fondus en arrière de la base antennaire, une deuxième fois sur le disque, les deux traits aboutissant aux angles de l'épistome qui sont marqués d'une tache rougeâtre à laquelle ils correspondent ; une fossette au milieu du parcours de chacun de ces quatre traits ; épistome rougeâtre, trapézoïdal, strié, transversalement incisé, labre rougeâtre, transversalement elliptique à bord, biéchancré et frangé de courts cils ; mandibules courtes, fortes, rougeâtres, arquées, à pointe noire, la gauche obtusément bidentée les deux dents inégales et séparées par une forte échancrure, la droite profondément échancrée et bidentée, les deux dents très aiguës, cette dernière plus courte est recouverte au repos par la gauche ; mâchoires géniculées à tige continue, à lobe frangé de longs cils, surmonté de deux fortes spinules, palpes coniques, rougeâtres, annelés de testacé, de quatre articles, le terminal acuminé, les trois premiers avec cil extérieur ; menton charnu, transverse, lèvre inférieure allongée, bilobée, surmontée de deux courts palpes labiaux rougeâtres et d'une languette rudimentaire ; antennes latérales, arquées, rougeâtres, le premier article long, cylindrique, deuxième court à bout renflé, troisième plus allongé, prolongé par un court article terminal accolé à un plus court article supplémentaire ; ocelles sans traces ni vestiges.

La tête par sa forme, par son peu de villosité, par ses fossettes, par la conformation de ses mandibules, son article terminal et supplémentaire antennaire sont des traits particuliers à cette larve.

Segments thoraciques charnus, blanchâtres, très courts, transverses, s'élargissant d'avant en arrière, à flancs incisés et tuméfiés, avec ligne médiane sombre commune aux segments suivants, le premier corné, blanc plus clair, postérieurement incisé, incision provoquant la formation d'un demi-bourrelet médian, deuxième et troisième flaves, postérieurement incisés.

Segments abdominaux fortement renflés, les premiers formant un arc par leur gibbosité, les suivants atténués mais peu vers l'extrémité, les six premiers bitransversalement incisés, à flancs tuméfiés ainsi que les septième et huitième qui n'ont qu'une incision transverse, neuvième réduit, sans incision ; sac déprimé, à bords pointillés, à cloaque transverse.

Dessous déprimé, les flancs relevés en un fort bourrelet servant de démarcation aux deux régions dorsale et ventrale; poche relevée en un léger bourrelet, sans cils ni spinules.

Pattes subcylindriques, latérales, membraneuses, couvertes de courts cils roux, hanches massives, enchâssant un trochanter peu coudé, cuisses cylindriques, longues ainsi que les jambes qui sont coniques et un peu plus courtes, tarses réduits, coniques, prolongés par deux courtes soies et une épine rougeâtre.

Stigmates en forme de fer à cheval, petits, flaves, à péritrème roussâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et en regard du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

En dehors des traits déjà signalés, l'absence de spinules au sac, la forme et la conformation des pattes, en particulier des tarses, caractérisent cette larve à conformation typique.

Vers la fin du mois d'août, elle arrive au terme de son évolution et se transforme dans la coque même.

Si durant le cours de son existence larvaire la coque vient à être détériorée, elle en répare les brèches en éjaculant par l'anus les matériaux qui lui sont nécessaires et qu'elle applique contre les ouvertures béantes à l'aide de ses pattes et de sa tête ; ces déjections ne revêtent pas le caractère d'un mastic homogène ; ce sont des parties en forme de grains réguliers que la larve entasse, range les uns contre les autres jusqu'à complète occlusion de la fermeture.

Smicronyx cyaneus Gyll., var. **Lallemanti** Faust.

(Gyllenhall, *Ins. Suec.*, t. III, p. 424).

Larve. Longueur, 5 à 6 millim; largeur, 2 millim.

Corps arqué, mou, charnu, blanchâtre, glabre ou à peu près, finement pointillé, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure peu atténuée et tronquée.

Tête cornée, petite, arrondie, jaunâtre, lisse et luisante, très imperceptiblement striée, avec rares courts cils latéraux, ligne médiane flave bifurquée au vertex en deux traits aboutissant en arrière de

la base antennaire, deux fossettes près de la bifurcation des deux traits et en arrière de la lisière frontale qui est ferrugineuse et droite ; épistome court, transverse, fortement pointillé, labre réduit, à bords arrondis et très courtement cilié; mandibules courtes, arquées, à base rougeâtre, à bout noirâtre et bidenté; mâchoires charnues à tige continue et droite, à lobe pointu, réduit, courtement cilié, avec palpes biarticulés, l'article basilaire moniliforme, le terminal cylindrique ; mâchoires triangulaires, charnues, avec tache géminée brune ; lèvre inférieure lobée avec palpes brunâtres très réduits et languette petite, charnue; antennes rétractiles, insérées en arrière du milieu de la base des mandibules, à article basilaire développé, granuleux, le terminal petit, terminé par un court cil ; ocelles sans autres traces qu'un trait punctiforme sur les joues.

Segments thoraciques fortement convexes, finement pointillés, s'élargissant d'avant en arrière, leurs flancs relevés en un fort bourrelet, le premier plus large que la tête, transversalement ovalaire, couvert d'une plaque à fond jaunâtre striée, à bord antérieur incisé, deuxième et troisième beaucoup plus larges, à milieu incisé, par suite formés chacun de deux bourrelets, un premier demi-médian, un deuxième entier à milieu étranglé.

Segments abdominaux forme et pointillé des deux précédents, les six premiers transverses, coupés par deux incisions relevant les arceaux en trois bourrelets, un premier demi-médian, les deux autres entiers à milieu tres resserré, leurs flancs tuméfiés, le septième n'a qu'une incision, le huitième en a une légère, le neuvième en manque, il est prolongé par une courte excroissance à bout tronqué.

Dessous déprimé, finement pointillé, avec taches sous-cutanées granuleuses, les segments thoraciques dilatés à l'emplacement des pattes, les flancs des segments abdominaux diagonalement incisés, par suite relevés en un fort bourrelet latéral ; cloaque à fente cruciale : un fort bourrelet latéral constitué par une triple rangée de chaînons longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes nulles remplacées par les bourrelets et les dilatations latérales.

Stigmates très réduits, orbiculaires, flaves, à péritrème doré, le premier au fond de la dilatation latérale qui sépare le premier du deuxième segment thoracique, les suivants au dessus de la première rangée de bourrelets latéraux et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les deux fossettes de la région cranienne, l'incision du bord an-

térieur du premier segment thoracique et la courte excroissance du segment terminal sont des traits particuliers à cette larve que nous tenons de l'obligeance de notre estimable collègue, M. le docteur Sicard, qui l'avait prise à Gabès (Tunisie) et qui vit de la partie écailleuse d'une orobranche du genre *Philipæa* que l'on trouve sur les dunes du littoral.

Ochthebius quadricollis Muls.

(Mulsant, *Ann. Soc. Agr. Lyon*, VII, p. 375).

La larve de cette espèce a été décrite par Rey (*Larves de Coléoptères*, 1887, p. 11) ; voici quelques traits de mœurs concernant la larve et l'adulte que nous tenons de l'obligeance de notre collègue, M. le lieutenant Sainte-Claire-Deville :

« Larve et adulte se trouvent à Bastia (Corse), où ils stationnent dans les petites mares des rochers schisteux de la côte à peu de hauteur au-dessus du niveau de la mer ; l'adulte ne se trouve jamais dans l'eau de mer, mais dans de petits creux remplis d'une eau saumâtre produite dans les conditions suivantes : lors des fortes mers, l'embrun remplit certains creux de rochers situés assez au-dessus du niveau normal de la mer ; par suite du vent, quelques brins de fucus s'y accumulent également; après la tempête, le soleil sèche le tout et le sel reste au fond. Lorsque surviennent de fortes pluies d'orage, les creux se remplissent à nouveau d'une eau légèrement salée dans laquelle se développent les *Ochthebius* ; la larve se trouve dans les mêmes eaux ainsi que l'adulte ; elle ne nage pas et quitte peu le fond du rocher.

« Ce qui fait l'intérêt de cette larve, c'est qu'il est probable qu'elle possède la propriété analogue à celle des Rotifères ; en effet, on en trouve en grand nombre, et toutes développées, dans des creux où la veille encore il n'y avait pas une goutte d'eau, après des périodes d'un mois et plus de sécheresse continue et de beau temps. »

Heliopathes abbreviatus Oliv.

(Mulsant, *Latigènes*, 1854, p. 151).

Larve. Longueur, 16 millim. ; largeur, 2 millim.

Corps allongé, filiforme, subcylindrique, brunâtre, coriace, couvert de courtes soies rousses éparses, à région antérieure arrondie, la postérieure subatténuée et spinuleuse.

Tête assez grande, transversalement ovalaire, cornée, transversalement striée, couverte d'assez longs poils roux épars, plus serrés sur les côtés, largement testacée à son bord antérieur, brune sur le reste de sa surface, ligne médiane flave, bifurquée au vertex, les deux branches allant se perdre en arrière de la base antennaire, quatre taches punctiformes testacées de chaque côté de la ligne médiane avec courte soie ; lisière frontale subexcavée, deux fovéoles ciliées en arrière du bord ; épistome large, trapézoïdal, bifovéolé, à milieu relevé, labre court, subelliptique, frangé de courts cils rougeâtres ; mandibules larges, déprimées, rougeâtres, arquées, à rebord extérieur caréné et noir, à extrémité noire et obtusément bidentée, deux cils au tiers postérieur ; mâchoires à base renflée, à tige longue, droite, subcylindrique, lobe pectiné à extrémité bidentée, large et allongé, palpes longs, rougeâtres, un peu arqués, les deux premiers articles annelés de testacé, le basilaire court, le médian deux fois plus long, le terminal petit, conique, menton allongé, brunâtre, renflé, lèvre courte, bilobée, palpes petits, biarticulés, l'article basilaire droit, annelé de testacé, le terminal petit, oblique; pas de traces de languette ; antennes latérales, assez longues, de quatre articles brunâtres, le premier court, annulaire, membraneux, le deuxième allongé, cylindrique, annelé de testacé ainsi que le troisième qui est long et obconique, quatrième très réduit, terminé par une courte soie, sans traces d'article supplémentaire ; ocelles au nombre de quatre points noirs, trois en rangée presque jointifs au-dessous et près de l'insertion antennaire, entre eux et cette insertion est une rangée de cils rougeâtres, un quatrième en arrière du côté intérieur.

Segments thoraciques cornés, brunâtres, fortement convexes, lisses et luisants, très finement sillonnés, avec poils épars, plus serrés sur les côtés, avec ligne médiane flave, le premier rectangulaire, à angles arrondis, un peu plus large que la tête, dont il enchâsse le bord postérieur, à pourtour marginé et strié, une légère impression de chaque côté de la ligne médiane et trois latérales, deuxième un peu plus court, transverse, moins foncé, troisième plus clair, plus allongé, transverse aussi, chacun avec marge postérieure seulement et incision latérale.

Segments abdominaux forme et consistance des précédents, transversalement et finement striés, cils très clairsemés, les huit premiers brunâtres, avec ligne médiane obsolète, marge postérieure striée et légère impression latérale, s'allongeant mais peu vers l'extrémité, segment anal petit, subdéprimé, membraneux, à bords arrondis et prolongés par une rangée de huit à dix, quelquefois neuf courtes spinules noires.

Dessous brunâtre, subdéprimé, obsolètement strié, un cil aux angles postérieurs des huit premiers segments abdominaux qui sont longitudinalement excisés sur leurs côtés ; segment anal convexe, garni de longs cils roux ; cloaque exsertile, excisé en arc, bimamelonné et cilié, les deux mamelons à base ciliée servant à l'occasion d'appui à la larve durant sa marche : une faible dépression latérale longe les flancs délimitant les deux régions dorsale et ventrale.

Pattes robustes, rapprochées, hanches à base large appuyées sur une membrane qui leur sert d'appui, trochanters noduleux, très allongés, droits, jointifs durant la marche souterraine, cuisses très larges, renflées, à bord intérieur épineux, jambes larges arquées en dedans, avec cils extérieurs et épines intérieures ; tarses en forme d'onglet rougeâtre corné, aciculé ; les pattes de la première paire sont plus robustes et d'un développement proportionnellement exagéré.

Stigmates peu apparents, masqués par le rebord postérieur des arceaux, transversalement ovalaires, flaves à péritrème rougeâtre, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique sous le rebord latéral, les suivantes au bord antérieur des huit premiers segments abdominaux et au-dessus de l'excision latérale.

On trouve cette larve durant tout l'hiver et le printemps dans les détritus végétaux amoncelés aux abords des passages de certaines fourmilières, en particulier de celles du *Myrmecocystus cursor* : son existence est souterraine, elle vit des résidus animaux et végétaux amassés par les fourmis dont elle est l'hôte ; c'est toujours par groupes de quatre à six et même davantage qu'on les trouve dans leur milieu préféré, se tenant assez rapprochées les unes des autres ; végétivores en principe, elles deviennent carnassières à l'occasion, circonstance particulière à beaucoup de larves ; l'inverse se trouvant aussi chez les larves carnassières, lesquelles deviennent herbivores ou vidangeuses quand le besoin leur impose cette obligation.

Rey (*Larves*, 1887, p. 84) a dit deux mots de cette larve, qui porte des traits différentiels et particuliers de nature à être plus connus.

Aphodius merdarius Fab.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2e éd., 1871, p. 293).

Dès les premières effluves printanières, au retour des troupeaux à la petite montagne, apparait cette espèce au vol rapide ; mâle et

femelle se rencontrent sur les déjections des solipèdes et plus particulièrement sur celles des ruminants, puis s'accouplent par superposition le mâle dessus; la copulation dure la journée, un rien suffit à provoquer la disjonction des deux sexes; dès qu'elle est fécondée, la femelle pond dans les matières nourricières un petit nombre d'œufs qu'elle dépose épars dans de petites cellules qui les mettent ainsi à l'abri de mille et un dangers qu'ils courent dans ce milieu si mouvementé et si fouillé par tant d'espèces d'Aphodiens et d'Ontophages.

Œuf. Longueur, 0mm3 ; diamètre, 0mm1.

Ovoïde, blanchâtre, imperceptiblement verruqueux, longitudinalement sillonné, à pôles arrondis et un peu plus accentué à l'un qu'à l'autre, à coquille délicate.

Œufs grands comparés à la taille de la mère, mais pondus en petit nombre, six à huit, donnant le jour à une petite larve à grosse tête, à corps rembruni.

Parvenue aux premiers jours de juillet à son plus grand développement, la larve se présente avec les caractères particuliers du genre.

Longueur, 4 millim.; largeur, 1 millim.

Corps arqué, charnu, blanchâtre, finement pointillé ridé, couvert de courts cils roux, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi vers les deux extrémités, la postérieure bilobée.

Tête petite, arrondie, cornée, jaune d'ocre, avec taches souscutanées flaves, lisse et luisante, pointillée avec cils latéraux, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée, quatre fovéoles en arrière de la lisière frontale qui est droite, deux plus petites latérales, épistome développé, trapézoïdal, biponctué, labre biéchancré frangé de courts cils; mandibules à pointe rougeâtre, la gauche acérée; mâchoires géniculées, à tige continue, lobe échancré, les deux branches dentées, palpes allongés de quatre articles arqués en dedans, menton long, lèvre bilobée avec palpes biarticulés et languette rudimentaire; antennes latérales, arquées, leur quatrième article à bout renflé, prolongé par un cinquième article court accolé à un plus court article supplémentaire; ocelles, une tache ocellaire brune en arrière du milieu de la base antennaire.

Segments thoraciques blanchâtres, convexes, courts, larges, transverses, avec poils roux latéraux, le premier un peu plus large que la tête, à milieu bimamelonné puis incisé vers son bord postérieur, avec rangée transverse de cils inégaux, les deuxième et troisième biincisés.

Segments abdominaux forme et composition des précédents, les huit premiers biincisés avec rangée transverse de cils, toutes ces

incisions provoquant la formation de bourrelets comme dans les larves du genre, segment anal avec une seule incision et rangée transverse de plus longs cils, sac renflé bilobé.

Dessous subdéprimé, segments abdominaux diagonalement incisés, poche ciliée armée de courtes spinules rougeâtres, cloaque transverse; un fort bourrelet latéral longe les flancs.

Pattes très développées, pellucides, garnies de cils et de courtes spinules, hanches allongées, trochanters coudés, cuisses larges, subcomprimées à bout renflé, jambes réduites prolongées par un court tarse rougeâtre onguiculé.

Stigmates très petits, flaves, à péritrème blanchâtre, se détachant difficilement de la couleur du fond, à leur place habituelle.

Notre larve se fait remarquer par ses fovéoles craniennes, son épistome biponctué, ses faux ocelles et par la disposition des cils dont son corps est couvert : elle vit dans le sol, des déjections sous lesquelles elle s'enterre ; son développement est rapide, en moins de vingt jours elle arrive au terme de son évolution, à ce moment elle se façonne en terre, par pression de son corps, une loge oblongue à parois lisses dans laquelle peu de temps après elle subit sa transmutation : c'est toujours en nombre qu'on la trouve sous le même paquet de matières nourricières.

Nymphe. Longueur, 4 millim.; largeur, 2 millim.

Corps oblong, épais, mou, charnu, jaunâtre, glabre, transversalement et finement strié, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et bifide.

Tête petite, arrondie, affaissée, front relevé en légère carène, premier segment thoracique grand, transversalement ovalaire, deuxième petit, avancé en pointe triangulaire sur le troisième dont le milieu est canaliculé ; segments abdominaux larges, transverses, atténués vers l'extrémité, le milieu des huit premiers et le bord postérieur des six relevé en légère carène, segment anal prolongé en longue et grêle pointe bifide, divergente.

Dessous subdéprimé ; antennes reposant par leur massue près des genoux de la première paire de pattes, genoux peu saillants.

Dans sa loge, cette nymphe, qui se fait remarquer par ses longs filets grêles caudaux, repose sur la région dorsale, elle peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements défensifs : la phase nymphale a une durée de douze à quinze jours, puis l'adulte, resté quelques jours encore en terre, prend son vol après avoir parcouru le cycle de son évolution entière en moins de un mois et demi.

Agrilus Solieri Casteln.

(De Marseul, *Buprestides*, 1865, n° 31, p. 475).

Larve. Longueur, 12 millim. ; largeur, 2 millim.

Corps très allongé, subdéprimé, charnu, blanc de lait, lisse et luisant, finement granuleux, avec taches sous cutanées flaves, couvert de courtes soies rousses, à intersections segmentaires très accusées, large et arrondi à la région antérieure, la postérieure biépineuse.

Tête petite, cornée rougeâtre, en partie invaginée dans le premier segment ; épistome très large, labre transverse ; mandibules courtes, luisantes, largement arrondies ; mâchoires membraneuses, brunâtres, à tige droite, lobe court, continu, palpes courts à articles coniques, lèvre inférieure sans traces bien apparentes de palpes ni de languette ; ocelles nuls.

Segments thoraciques charnus et blanchâtres, le premier large, très développé, s'élargissant des deux extrémités vers le centre, avec soies roussâtres latérales et trait rougeâtre médian, deuxième et troisième réduits à intersections très tranchées, à flancs tuméfiés.

Segments abdominaux quadrangulaires, couleur des précédents, déprimés, à flancs courtement ciliés, à côtés incisés, le dernier un peu plus cilié et prolongé par deux pinces droites, cornées, rougeâtres, quadridentées.

Dessous plus lisse et plus luisant qu'en dessus, l'incision latérale des segments abdominaux plus prononcée, le segment anal plus fortement cilié, les commissures de la pince plus accusées.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à péritrème roussâtre, la première paire au milieu du deuxième segment thoracique, les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Les caractères non complètement décrits, comme dans les larves du genre.

La couleur du corps, les incisions intersegmentaires très accusées, la forme de ses tenailles sont des traits particuliers à cette larve.

C'est sur les brindilles mourantes du Sorbier cultivé que, dans le courant du mois de juillet, les femelles de cette espèce viennent déposer leur ponte ; dès sa naissance, la jeune larve stationne dans le liber, puis travaille entre le liber et l'aubier, rongeant son passage en larges galeries sinueuses jusqu'en mars, époque de son complet développement ; alors elle s'enfonce dans l'aubier, s'y

construit une loge un peu parabolique, puis se retourne de manière à faire face à l'entrée; ce travail achevé, elle songe à en accomplir un autre bien plus important, celui de la transformation ; à cet effet, son long corps se contracte sur lui-même, se retire et après quelques efforts apparaît avec la forme suivante :

Nymphe. Longueur, 6 millim. ; largeur, 2 millim.

Corps allongé, subconvexe, mou, charnu, blanc de lait, glabre, lisse et luisant, large et arrondi en avant, subatténué à l'extrémité postérieure qui est tronquée.

En dehors de sa grosse tête arrondie, le reste du corps ne présente aucune particularité digne de remarque.

Dans sa loge, cette nymphe repose sur les flancs, elle est incapable d'exécuter le moindre mouvement défensif : la phase nymphale a une durée de trois semaines environ, puis l'adulte après quelques efforts s'envole ; il n'est pas bien répandu et ce n'est qu'en élevant la larve qu'on arrive à se le procurer et encore en petit nombre.

Aphodius vernus Mulsant.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2e éd., 1871, p. 181).

Œuf. Longueur, $0^{mm}2$; diamètre, $0^{mm}1$.

Ovoïde, blanchâtre terne, lisse et luisant, longitudinalement et imperceptiblement sillonné, à pôles arrondis, à coquille délicate.

C'est au printemps, dans les déjections des solipèdes et des ruminants, qu'a lieu l'accouplement, le mâle sur la femelle ; un rien suffit pour provoquer la disjonction des deux sexes ; la copulation dure peu, une demi-journée à peine, puis la mère fécondée procède au dépôt de sa ponte, qui ne se compose que d'une faible quantité d'œufs, dix à douze.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai déjà dit des mœurs de cette espèce en décrivant sa larve à la page 73 de mon 7e mémoire.

Cryptophagus scanicus Linné.

(Erichson, *Insect. Deutsch.*, 1846, n° 8, p. 356).

Larve. Longueur, 4 millim. ; largeur, 1 millim.

Corps allongé, linéaire, charnu, jaunâtre, transversalement strié, couvert de cils inégaux et variés, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure peu atténuée et biépineuse.

Tête petite, arrondie, cornée, jaunâtre clair, éparsement ciliée, à disque relevé par deux incisions en arrière de la lisière frontale qui est droite ; épistome court, transverse, labre grand, arrondi, avancé ; mandibules courtes, arquées, à base jaunâtre, à pointe noire et faiblement bidentée ; mâchoires droites, à tige continue, avec court lobe cilié et palpes de trois articles ; menton renflé, lèvre inférieure bilobée avec faible languette ciliée et courts palpes biarticulés ; antennes massives, latérales, bien développées, à premier article annulaire, deuxième un peu plus long, troisième renflé avec court article supplémentaire, quatrième granuliforme prolongé par un court cil ; ocelles, bien loin en arrière des antennes sont deux taches noires, distantes, ocelliformes.

Segments thoraciques allongés, convexes, éparsement ciliés, transversalement striés, recouverts d'une plaque jaunâtre, le premier développé, ovalaire, plus large que la tête, parcouru par une ligne médiane obsolète commune aux huit segments suivants, marqué au milieu de son disque de deux petites taches noires, une de chaque côté de la ligne médiane, deuxième et troisième bien développés, larges, transverses, avec deux taches noires plus développées qu'au segment précédent.

Segments abdominaux convexes, transversalement striés, à flancs couverts de cils inégaux, les plus longs à bout tronqué, les cinq premiers tachés de deux gros points noirs sur le disque, segment anal prolongé par deux courtes épines à bout noirâtre et recourbé en dedans, les flancs des huit premiers segments avec dilatation cornée.

Dessous subdéprimé, le milieu des segments thoraciques recouvert d'une petite plaque à fond jaunâtre, les segments abdominaux à flancs incisés et relevés par une légère dilatation cornée ; une petite tache noire sous la dilatation des deuxième et troisième segments abdominaux ; cloaque saillant, bivalve, à fente lancéolée : un double bourrelet latéral formé par les dilatations cornées longe les flancs, leur trait de séparation délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Stigmates très petits, très peu apparents, jaunâtres, à péritrème flave, le premier au bord antérieur du deuxième segment thoracique au-dessous du rebord latéral, les suivants au-dessus du bourrelet latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Issue d'une génération pondue dans la belle saison, notre larve vit, progresse, s'alimentant des déjections produites sous les écorces par des larves de Xylophages ; en hiver, elle suspend son activité, se gîte au fond de sa loge et dans cette position d'expectative, elle

attend la fin des frimas : aux premiers jours de mars, elle reprend sa vie momentanément interrompue et quand arrivent les premiers jours d'avril elle songe à se ménager un réduit dans lequel aura lieu sa transfiguration ; sans quitter la place, elle façonne en forme de loge le fond de son passage dont elle lisse les parois, subit la phase transitoire qui, quelques jours après, l'amène à prendre la forme suivante : notre larve se fait remarquer plus particulièrement par les taches noires qui émaillent ses arceaux dorsaux et abdominaux.

Nymphe. Longueur, 3 millim.; largeur, 1 millim.

Corps oblong, allongé, blanc jaunâtre, charnu, couvert de courts cils noirâtres à la région thoracique, roussâtres à la région abdominale, convexe en dessus, un peu moins en dessous, large et arrondi en avant, très atténué et bifide en arrière.

Tête petite, arrondie, affaissée, deux longs cils noirâtres sur le disque, quatre en arrière ; premier segment thoracique très développé, clypéiforme, à disque et à pourtour ciliés de noir, à angles postérieurs très accusés, deuxième court à milieu bigranulé et cilié, troisième un peu plus grand ; segments abdominaux courts, transverses, à flancs peu dilatés et ciliés de roux, s'atténuant vers l'extrémité qui se termine par deux styles à bout roussâtre et divergent; antennes arquées, leur bout reposant près des genoux des deux premières paires de pattes, genoux des trois paires saillants, biciliés.

Cette nymphe se fait remarquer par la saillie des angles postérieurs du premier segment et par la différence de couleur de ses cils ; dans sa loge, elle repose sur la région dorsale, elle peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements défensifs ; la phase nymphale prend fin vers la mi-avril : quelques jours après, l'adulte est complètement formé.

Dorcus parallelipipedus Linné.

(Mulsant, *Pectinicornes*, 1871, p. 19).

En juillet, à la tombée du jour, les deux sexes sortent de leur retraite, se mettent à la recherche l'un de l'autre ; le plus souvent mâle et femelle se rencontrent aux alentours des lieux qui les virent naître et grandir, le rapprochement a aussitôt lieu, il est lent à se produire, le mâle grimpant avec assez de difficulté sur le dos de sa femelle : la copulation, dont la durée ne va pas au delà de la nuit, ne se renouvelle pas ; la femelle une fois fécondée gagne le tronc

en décomposition d'un arbre quelconque, s'engage dans la partie désagrégée jusqu'à ce qu'elle arrive au vieux bois ; là, à l'aide de son oviducte, elle enfonce sa ponte en l'éparpillant; après avoir ainsi assuré le sort de l'espèce, son rôle est terminé, elle meurt après avoir donné au Créateur de qui elle tenait la vie une progéniture nouvelle.

Œuf. Longueur, 2 millim. ; diamètre, 1 millim.

Ovoïde, blanc jaunâtre, très finement pointillé ridé, à pôles arrondis, à coquille résistante.

Œufs assez gros, pondus au nombre de dix à douze, dont l'éclosion a lieu peu de temps après dans un milieu nutritif bien approprié à l'existence de la larve.

Poussé par le désir de s'accoupler, l'adulte prend son vol à la recherche de l'un de ses semblables, et il est assez étonnant de voir un insecte dont la démarche est si lente faire de ses ailes un usage aussi facile.

Amphimallus rufescens Lat.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2e éd , 1871, p. 578).

Dans nos contrées roussillonnaises, c'est du 20 au 30 juin qu'a lieu l'apparition de l'adulte ; dès 7 heures du soir, celui-ci sort de terre, prend son vol, se lance dans l'espace à la recherche de l'un de ses semblables avec lequel il puisse s'accoupler: le mâle au vol rapide se lance comme un étourdi sur les buissons, sur les arbustes, sur les arbres même élevés, la femelle gagne une branche et s'y établit attendant les approches d'un copulateur: en peu de temps, plusieurs mâles guidés par leur sens olfactif très développé arrivent sur elle, le plus hardi monte dessus, se cramponne comme il peut à l'aide de ses longs tarses et prend position sur ce corps ; entre temps, d'autres mâles cherchent à se disputer ce qu'un plus heureux qu'eux a pu déjà ravir, une véritable grappe vivante se forme autour de cette femelle, quelquefois entraînée, malgré elle, par le poids qu'elle a à supporter; il est neuf heures, la nuit est là, l'acte est accompli, la copulation cesse et chacun gagne un abri du terrain en s'enfonçant légèrement dans le sol ; dès lors, la femelle est fécondée, il ne lui manque plus que d'enterrer en l'éparpillant, mais à peu de distance, le produit de sa ponte : les jours de pluie quelques mâles seuls sortent, en petit nombre, mais pour peu de temps.

Œuf. Longueur, 1mm8; diamètre, 1 millim.

Ovoïde, blanc de lait, lisse et luisant, très imperceptiblement strié, à pôles arrondis, à coquille résistante.

Pondus au nombre d'une cinquantaine, les œufs éclosent quinze à vingt jours après donnant le jour à une larve active, incitée de suite à se mettre à la recherche de son élément nourricier, les racines des diverses plantes qui couvrent le sous-sol de leurs mailles.

Limonius minutus Linné.

(Candèze, *Mon. Elat.*, 1860, III, p. 394).

Larve. Longueur, 7 à 8 millim.; largeur, 1 millim.

Corps allongé, bacillaire, coriace, jaunâtre, lisse et luisant, finement pointillé, couvert de longs cils roux, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure étroite, arrondie, la postérieure déprimée et bifurquée.

Tête petite, noirâtre, arrondie, en partie enchâssée dans le premier segment thoracique, disque lisse, triangulairement incisé, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée dès l'origine, puis brusquement coudée, les deux traits aboutissant à la base antennaire et enchâssant une profonde fossette en arrière de la lisière frontale dont le milieu est tridenté ; mandibules courtes, noirâtres, triangulaires, déprimées, avec brosse de poils en dessous ; les autres pièces buccales comme dans la larve du *L. Bructeri.*

Segments thoraciques fortement convexes, finement ponctués, avec poils latéraux de longueur inégale, le premier grand, rectangulaire, un peu plus large que la tête, marginé strié à ses bords antérieur et postérieur, avec ligne médiane commune aux deux segments suivants, lesquels sont courts, transverses et marginés striés à leur bord postérieur seul.

Segments abdominaux forme des deux précédents, plus fortement ponctués, les cils latéraux plus allongés, la marge postérieure plus accentuée ; segment anal développé, arrondi, déprimé, quatre traits rembrunis au milieu de la dépression, les deux médians courts, bords latéraux relevés en forme d'arête ondulée, triobtusément subdenticulée ou bosselée, deux saillies médianes, une troisième près de la pointe, laquelle se recourbe brusquement en dedans en forme de crochet à bout denté et noirâtre laissant un intervalle vide entre les deux branches.

Dessous subdéprimé, lisse et luisant, très finement pointillé, les segments abdominaux diagonalement incisés, avec marge postérieure peu accentuée, segment anal circulairement incisé, cloaque

saillant à fente en long: un léger rebord provoqué par une incision latérale des segments longe les flancs marquant la séparation des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, robustes, densément ciliées, garnies de courtes spinules, terminées par un court onglet arqué.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème rougeâtre, la première paire au bord postérieur du premier segment thoracique, les suivantes près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux au-dessus du rebord latéral.

Cette larve a beaucoup de rapports communs avec celle du *L. Bructeri* ; elle se fait remarquer par son disque céphalique lisse triangulairement incisé, par ses deux fossettes craniennes ainsi que par les saillies latérales de son segment anal : nous la tenons de l'obligeance de notre estimable collègue M. H. du Buysson, qui l'avait prise au parc du Vernet-sur-Sioule (Allier) dans une touffe de gazon arrachée au pied d'un pommier vivant ; elle serait rhizophage.

Brachyderes lusitanicus Fab.

(Fabricius, *Spec. Insect.*, 1, p. 187).

Lorsque les femelles de cette espèce ne sont pas envahies par des vers parasites, leur ovaire est gorgé d'une centaine de petits œufs que la mère dépose dans le sol, à proximité des pins, par groupes de dix à douze; là, dans ce milieu, sont des jeunes racines que la larve dès son éclosion rongera à son profit et pour son alimentation; tant qu'elles sont jeunes, les larves, sans être réunies, ne s'écartent pas de leur milieu nourricier ; même au moment de leur plus grande expansion, lors de leur transformation, il n'est pas rare d'en trouver des groupes de trois à quatre.

Œuf. Longueur, $0^{mm}6$; diamètre, $0^{mm}2$.

Court, oblong, jaunâtre pâle, finement réticulé, à pôles arrondis, à coquille assez résistante.

L'oviducte de la femelle est très long, déprimé, triarticulé, l'article terminal petit est prolongé par deux courtes pointes rougeâtres; il était nécessaire que cet organe fut bien développé afin qu'il pût plonger dans le sol non loin des matières nourricières.

Œufs très petits, mais pondus en très grand nombre, dont l'éclosion a lieu dix à douze jours après leur dépôt en terre ; cette quantité de germes était indispensable pour parer aux risques auxquels ils sont sujets, la plupart des femelles voyant sans pitié aucune leurs œufs dévorés dans leurs propres entrailles par les vers du *Phora rufipes* Meigen.

Le Créateur a voulu opposer un frein à la multiplicité de l'espèce qui ronge à l'état de larve les racines de nos conifères, il lui a imposé des parasites particuliers : cet arrêt était indispensable pour contrebalancer les dégâts qui en seraient résultés si chacun des œufs pondus était arrivé à bonne fin ; en peu de temps nos bois de pins et de sapins auraient été ruinés; le Créateur ne l'a pas voulu ainsi, il n'a pas voulu anéantir l'espèce à la conservation de laquelle il apporte un soin particulier, il l'a simplement arrêtée dans son développement dès le premier stade de son évolution, et c'est ainsi que l'espèce a été maintenue et nos bois conservés.

Un extrait des observations qui précèdent faites dans des bois de pins à l'altitude de 1,000 mètres a paru au *Naturaliste* du 1er janvier 1900, n° 308, p. 8.

Bolboceras gallicus Mulsant.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2e éd., 1871, p. 459).

Sur nos coteaux de moyenne élévation, c'est vers la fin mai que commence l'apparition de ce *Bolboceras*, c'est pendant les heures sombres qu'a lieu l'accouplement ; aussitôt fécondée, la femelle rassemble des crottins compacts de chèvre ou de mouton, en compose une petite masse homogène qu'elle enterre à une profondeur de dix à quinze centimètres dans le sol ; dans le parcours, cette coque, d'une longueur de deux centimètres et de un de diamètre, s'imprègne d'une couche de grains de terre qui la rendent ainsi informe ; les pôles sont irréguliers, le plus aminci est dirigé vers le haut, et c'est à ce point que la mère dépose son œuf, la larve travaillant pour sa nourriture dans le sens de la profondeur dans un milieu parfaitement lisse et toujours exempt de souillures: le nombre d'œufs pondu par chaque femelle est très restreint, trois à quatre au plus, de sorte qu'en une ou deux nuits, si les vivres ne font pas défaut, elle est achevée ; les trous de ponte sont comblés, un léger bourrelet de terre seul peut les faire distinguer à la vue ; les trous dans lesquels s'abrite l'adulte de jour restent au contraire ouverts et peuvent être repris les nuits suivantes.

Si par un accident quelconque la coque vient à être endommagée, la larve en bouche aussitôt les fissures en dégorgeant par l'anus les matériaux voulus qu'elle applique à l'aide de la dépression de son extrémité anale, de ses mandibules aussi, elle peut également reconstruire sa coque à moitié ébréchée, façonner une nouvelle calotte et cela en peu de temps, en moins de deux heures, toujours en dégorgeant par l'anus les matériaux et en les appliquant

par couches circulaires autour de l'ouverture béante, maintenus entre temps par les pattes et par la bouche.

Aux premiers jours de juillet, parvenue à sa plus grande expansion, la larve se présente sous les traits suivants:

Longueur, 17 millim.; largeur, 7 millim.

Corps complètement arqué, bosselé aux trois premiers segments abdominaux, mou, charnu, flasque, blanchâtre, avec couleur souscutanée brunâtre, couvert de courts cils roux épars, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure large, déprimée et relevée en forme de lame.

Tête petite, arrondie, cornée, jaunâtre pâle, lisse et luisante, finement pointillée, avec courts cils roux épars, ligne médiane flave, biponctuée de noir à son origine, puis bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, avec légère fovéole au milieu de leur parcours, cette ligne médiane se continue après la bifurcation et se partage de nouveau en deux courts traits se perdant à l'angle postérieur de l'épistome dont le point d'impact est denté et noirâtre, deux fovéoles au milieu de leur parcours; épistome développé, trapézoïdal, avec quatre courts cils en arrière de son bord antérieur ; labre déprimé, arrondi, à côtés relevés, à bord antérieur pectiné; mandibules courtes, larges, à base brunâtre à extrémité noire et tronquée, la droite avec deux dents obtuses, la gauche tridentée, la dent supérieure accentuée ; mâchoires larges, géniculées, à base biponctuée de noir, à tige continue; lobe allongé, bifurqué, la branche supérieure terminée en pointe rougeâtre surmontée d'une épine, le lobe inférieur épineux et à bord pectiné ; palpes coniques, de quatre courts articles annelés de brunâtre, les trois premiers avec cil extérieur; menton charnu, couvert de cils spinosulés; lèvre inférieure large, charnue, bilobée, densément ciliée, avec courts palpes droits de deux articles rougeâtres et languette charnue, ciliée, peu développée, antennes latérales dirigées en avant de cinq articles, le premier court, annulaire, deuxième cylindrique allongé, troisième court, même forme, quatrième plus allongé, renflé à son bord interne qui se termine en pointe rougeâtre et se prolonge par un cinquième article subulé; ocelles sans traces ni vestiges.

Segments thoraciques convexes, mous, blanchâtres, finement pointillés, avec cils épars, larges et transverses, s'élargissant d'avant en arrière, leurs flancs dilatés et incisés, le premier un peu plus large que la tête, incisé en arc au milieu de son bord postérieur, par suite formé de deux bourrelets, un entier, l'autre réduit, le deuxième un peu plus étroit avec incision postérieure plus prononcée, le troisième porte deux incisions provoquant la formation

de l'arceau en trois bourrelets, un premier médian réduit, un deuxième entier à milieu étranglé, un troisième médian, réduit.

Segments abdominaux blanchâtres, fortement convexes, larges, transverses, lisses et luisants, les trois premiers fortement renflés provoquant par leur convexité la formation d'un coude par les segments suivants qui s'infléchissent en s'atténuant vers l'extrémité et en augmentant de volume, le premier formé de trois bourrelets dont les deux premiers entiers, le troisième médian, cet arceau n'est pas plus large que les précédents tandis que le suivant se tuméfie en se renflant, au troisième les tuméfactions acquièrent leur maximum de développement et font paraître le corps bosselé, le premier bourrelet est cilié, les deux suivants sont couverts de courtes spinules rougeâtres, les segments qui suivent sont atténués et formés de deux bourrelets dont le postérieur est relevé en léger rebord arrondi ; segment anal déprimé, fortement pointillé avec bordure en rebord au sac et cloaque transverse à fond rembruni.

Dessous glabre, déprimé, très imperceptiblement pointillé, lisse et luisant, sans plis ni incisions, segment anal avec poche renflée, couvert de deux rangées de courtes spinules rougeâtres arquées et se faisant face : un fort bourrelet latéral avec incision diagonale à chaque arceau longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes courtes, membraneuses, irrégulières, couvertes de soies blondes, la première paire dirigée en avant vers la tête, les deux suivantes par côté; hanches courtes, tuméfiées, ponctuées, avec trait noirâtre, trochanters très développés, cylindriques, cuisses renflées prolongées par une jambe terminée par un court tarse inerme, avec court cil à la première paire.

Stigmates très petits, en forme de croissant à pointes tronquées, flaves à péritrème corné et rougeâtre, le premier sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivants au dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait remarquer par sa forme bosselée, par les fovéoles des deux traits bifurqués de sa tête, par son lobe maxillaire bifurqué et épineux, par les spinules de son troisième segment abdominal et celles de son segment anal ainsi que par l'irrégularité de ses pattes: issue d'une génération pondue fin mai dans une masse de déjections rassemblée par la mère puis façonnée et enfouie dans le sol à une profondeur moyenne de 10 à 12 centimètres, elle s'alimente du produit de cette matière nutritive et quand arrive la mi-juillet, ses réserves étant épuisées, elle lisse l'intérieur de la faible épaisseur qui reste de sa coque et s'y transforme en nym-

phe, mais au préalable elle se retourne de manière qu'une fois transformée la tête de la nymphe se trouve dirigée vers le pôle supérieur de la coque dont les parois sont alors si fragiles que la moindre des pressions suffit pour la rompre.

Dans la masses des crottins roulés en boule, il peut se trouver des œufs d'Aphodiens, lesquels enterrés avec la coque du *Bolboceras* éclosent, puis rongent le globule, dérangeant ainsi à chaque instant la larve en l'obligeant à réparer à tout moment les brèches et quelquefois l'épuisent dans de stériles efforts; quelquefois aussi ces larves empêchent la transformation en s'introduisant dans l'intérieur de la coque nymphale, provoquant ainsi la mort de l'habitant.

De plus, l'intérieur des coques, dont les parois sont de couleur noirâtre et lisse, est sujet à être envahi, une fois la transfiguration achevée, par une végétation cryptogamique de couleur blanchâtre avec ferments à bout effilé.

Nymphe. Longueur, 12 millim.; largeur, 6 à 7 millim.

Corps subarqué, charnu, blanchâtre, glabre, lisse et luisant, finement pointillé ridé, convexe en dessus, un peu moins en dessous, atténué vers les deux extrémités, l'antérieure cornue, la postérieure tronquée.

Tête petite, arrondie, affaissée, déclive, labre relevé en forme de museau, épistome transverse, à milieu échancré, suivi d'un prolongement corniforme ou apophyse plus ou moins développée chez les mâles, chez les femelles ce prolongement est remplacé par une carène à milieu échancré et à bords dentés; premier segment thoracique grand, très développé, clypéiforme, très lisse et très luisant prolongé à son bord antérieur en forme d'expansion tuberculeuse crucialement incisée et plus ou moins développée suivant le sexe, arceau à milieu légèrement incisé, à flancs et à bord postérieur relevés en légère carène, deuxième court, transverse, prolongé en son milieu en forme d'excroissance avancée sur le troisième lequel est aussi transverse et avancé en pointe médiane sur la région abdominale; segments abdominaux très courts, très larges, transverses, finement ridés, atténués vers l'extrémité avec ligne médiane sombre et relevée en légère carène aux huit premiers dont le bord postérieur est légèrement épanoui en forme de lame et les bords latéraux armés d'une apophyse arrondie peu accentuée aux deux premiers segments et au septième, celle des troisième à sixième très développée, huitième segment triangulairement prolongé en pointe en s'atténuant vers le neuvième qui est réduit et dont le bord postérieur tronqué et brunâtre est excisé en son milieu.

Dessous subdéprimé, pattes et ailes rassemblées contre la région

sous-thoracique, segment anal trimamelonné, à bords carénés, genoux peu saillants, antennes leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes.

Au point de vue des cornes et des excroissances, cette nymphe, qu'elle doive donner un mâle ou une femelle, est la reproduction exacte de ce que sera l'adulte: elle se fait remarquer par ses tubercules corniformes de la tête et du premier segment thoracique ainsi que par ses expansions latéro-abdominales ; elle peut imprimer à ses segments abdominaux de légers mouvements défensifs; dans sa loge, qui ne contient aucun débris de la dépouille larvaire, elle repose sur l'extrémité postérieure, la tête dirigée vers le pôle supérieur de la coque; aux approches de la transfiguration, le corps nymphal devient peu à peu rougeâtre, puis tourne insensiblement au noir profond : la durée de la phase nymphale est d'une vingtaine de jours.

Adulte. N'est pas rare en mai et juin aux environs de Ria, sur les coteaux de Fillols et d'Ambouilla, dans les conditions indiquées dans mon 7[e] Mémoire, p. 154, 1899.

Malacogaster Passerini Bassi.

(Redtenbach, *Mag.*, 1833, p. 99).

Larve. Longueur, 17 millim. ; largeur, 5 à 7 millim.

Corps large, allongé, déprimé, charnu, brun noirâtre, ponctué ridé, couvert sur les flancs d'une forte villosité disposée en pinceaux et sur la surface de cils rougeâtres, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, atténué vers l'extrémité antérieure, la postérieure large et biépineuse.

Tête petite, cornée, transverse, rougeâtre, luisante, finement pointillée, garnie de longs cils sur les côtés, disque excavé, deux taches noires postérieures garnies de longs cils une de chaque côté de la ligne médiane qui est indistincte ; épistome et labre marqués par une incision vague, confondus avec la lisière frontale qui est avancée en forme de lame ciliée à angles proéminents et tomenteux faisant office de lobes; mandibules fortes, falciformes, rougeâtres, à pointe noire, acérée et rainurellée ; mâchoires droites à tige excisée et noirâtre, sans traces apparentes de lobes, du fond de l'incision émerge un palpe court, gros, renflé, à bout tronqué et noirâtre, avec incisions vagues faisant paraître la tige triarticulée, la première articulation forte, renflée, la deuxième courte annulaire, la troisième déprimée, obliquement tronquée ; menton très étroit, allongé, éparsement cilié, encastré entre les deux montants

des mâchoires, lèvre large, très développée, évasée, éparsement ciliée, surmontée de deux courts palpes labiaux à article basilaire cylindrique et long, le terminal réduit, noirâtre, acuminé; languette peu accentuée, quelques cils en indiquent la place; antennes courtes, latérales, à premier article membraneux, rétractile, le second court, noirâtre, annelé de testacé, troisième long, cilié, à bout élargi et duquel émerge un court article supplémentaire intérieur, quatrième réduit, prolongé en pointe uniciliée; ocelles, un point corné noir, en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques cornés, noirâtres, peu convexes, ponctués, couverts de longs cils rougeâtres, s'élargissant d'avant en arrière, le premier grand, transversalement quadrangulaire, à disque incisé et bifovéolé, les deuxième et troisième larges, transverses, à flancs incisés, les flancs du troisième avec courte apophyse tomenteuse.

Segments abdominaux noirâtres, subconvexes, transverses, fortement ponctués, s'élargissant très sensiblement vers leur milieu, couverts de plus longs cils qu'aux précédents, les flancs des huit premiers avec forte et double apophyse tomenteuse, l'extérieure plus accentuée, le bord postérieur ainsi que le miliéu de ces arceaux relevés en légère carène; segment terminal réduit, prolongé par deux plus fortes apophyses arrondies, ciliées, terminées en courte pointe noirâtre et épineuse.

Dessous fortement déprimé, le premier segment thoracique triangulairement incisé, les segments abdominaux flaves, couverts d'une double plaque noirâtre, ponctuée et ciliée, à milieu incisé, de plus en plus accusée vers l'extrémité, segment anal membraneux, blanchâtre, à cloaque rentré, à fente en travers; les flancs longés par une double incision provoquant la formation d'un léger bourrelet servant de séparation aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très développées, finement pointillées, longuement ciliées, hanches membraneuses, protégées par une plaque noirâtre, lisse et luisante, trochanters coudés, à base noirâtre, annelés de testacé, cuisses et jambes allongées, comprimées, jaunâtres, tarses en forme de court onglet noirâtre très acéré.

Stigmates petits, saillants, flaves, à péritrème corné et rougeâtre, la première paire sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au milieu environ des huit premiers segments abdominaux et entre les deux rangées d'apophyses latérales.

Notre larve se fait remarquer au point de vue caractéristique par sa forme déprimée, par la conformation de ses palpes maxillaires, ses taches occipitales, ses apophyses et ses épines caudales :

comparée à la larve du *Drilus flavescens*, elle s'en distingue par sa couleur plus sombre, la dépression de son corps, sa villosité plus accentuée, ses mandibules plus falquées et plus acérées, ses plaques dorsales noires sur un fond noirâtre quand elles sont jaunâtres chez le *Drilus* dont les apophyses latérales sont moins développées ; les épines terminales conniventes chez *Drilus* sont parallèles chez *Malacogaster*.

C'est sur un sujet conservé dans l'alcool qu'a été faite notre description.

Comme celle des *Drilus*, cette larve se nourrit de mollusques du groupe des *Helix* ; elle a été prise en mai à Misserghin (Algérie) par notre aimable collègue, M. le Docteur Sicard, qui me l'a généreusement offerte.

Carpophilus hemipterus Linné.

(Erichson, *Nat. Insect.*, 1845, 2, p. 135).

Larve courte, déprimée, jaunâtre, sans plaques ni apophyses, à stigmates sessiles, à son jeune âge ; cette larve agile pendant le premier cours de son existence se couvre insensiblement à chaque mue de poils, de spinules, d'aspérités en même temps que ses stigmates s'allongent, qu'elle perd de son agilité, qu'elle devient plus large sur les côtés, que sa couleur passe de la teinte jaunâtre à la nuance blanchâtre : arrivée à sa plus grande expansion, elle présente les caractères suivants :

Longueur, 6 millim. ; largeur, 2 millim.

Corps large, allongé, charnu, blanchâtre, très finement pointillé, avec plaques écailleuses brunes ou noirâtres, presque glabre, subconvexe en dessus, déprimé en dessous, atténué vers les deux extrémités, la postérieure quadridentée.

Tête petite, rougeâtre, cornée, subtriangulaire, déprimée, verruqueuse, éparsement ciliée, en partie enchâssée dans le premier segment thoracique, ligne médiane très courte, flave, bifurquée au vertex en deux traits allant se perdre au-dessous de la base antennaire, disque renflé ; épistome large, rougeâtre, sans suture distincte, à angles antérieurs prolongés en forme de dent noirâtre, labre petit, trapézoïdal, à bords ciliés ; mandibules courtes, à base rougeâtre et canaliculée, à extrémité noirâtre et très aiguë, à tranche interne denticulée ; mâchoires à tige droite et continue, à lobe grand, membraneux, frangé de courts cils, les deux lobes se joignant au repos, presque aussi longs que les palpes maxillaires

qui sont allongés et de quatre courts articles noduleux à peu près égaux, le terminal petit; menton allongé, oblong, encastré entre les montants des mâchoires, lèvre inférieure en partie recouverte par les mâchoires, courte, bilobée, surmontée de deux courts palpes rougeâtres droits, biarticulés, sans traces apparentes de languette; antennes relevées, de quatre articles rougeâtres, le premier court, annulaire, deuxième un peu plus long, à extrémité annelée de testacé, troisième aussi long que les deux premiers, à bout élargi et surmonté d'un petit article supplémentaire intérieur denté, quatrième petit, grêle, terminé par un court cil; ocelles, en arrière de la base antennaire et sur les joues sont quatre points noirs, cornés, disposés en forme de carré.

Segments thoraciques charnus, blanchâtres, s'élargissant d'avant en arrière, le premier long, semi-circulaire, à côtés courtement ciliés, un peu plus large que la tête, presque en entier couvert par une plaque cornée, brune, coupée en deux par la ligne médiane qui est flave, deuxième et troisième courts, transverses, garnis chacun de trois plaques, une médiane gris terne surmontée de deux courtes apophyses spinosulées séparées par la ligne médiane; deux autres noires vers les côtés, en forme de lunule, verruqueuses et spinosulées, les flancs de ces deux arceaux dilatés et couverts d'une longue apophyse conique brune à bout terminé par une longue soie blanche sur laquelle s'appuie en dessous un court poil.

Segments abdominaux s'élargissant jusqu'au sixième pour s'atténuer ensuite vers l'extrémité, les huit premiers peu convexes, très finement pointillés, charnus, blanchâtres, couverts de cinq plaques subcornées, une médiane terne, transverse, couverte de six spinules terminées par un court cil, de chaque côté de cette plaque et sur son prolongement est une autre grande plaque noire arrondie, plus loin et un peu plus bas est une tache punctiforme noirâtre tuberculeuse et ciliée, les flancs de ces huit arceaux dilatés, le milieu prolongé en une apophyse conique terminée par une longue soie blanchâtre avec court poil en dessous, neuvième segment brun et cilié, en forme de carré long, couvert de quatre épines rougeâtres cornées à tige ciliée et à bout arqué en dedans.

Dessous déprimé, blanchâtre, glabre, segments thoraciques largement et suborbiculairement incisés à leur bord antérieur, les segments abdominaux marqués de sept incisions arquées, une médiane, trois autres de chaque côté, les deux extrêmes provoquant la formation d'un bourrelet latéral qui sert de ligne de division aux deux régions dorsale et ventrale; segment anal brun, tuméfié, à suture circulaire, fente longitudinale à commissure supérieure marginée de brun.

Pattes courtes, latérales, rougeâtres, hanches larges, renflées, à suture plus foncée, trochanters courts, coudés, cuisses longues, à extrémité ciliée et renflée, jambes grêles arquées en dedans, onglet rougeâtre à pointe acérée.

Stigmates saillants, pédonculés, roux doré à pé itrème arrondi et plus clair, la première paire latérale sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux au-dessus de l'apophyse latérale, les derniers de plus en plus accentués.

Cette larve, remarquable par ses plaques ainsi que par ses apophyses, se distingue par deux traits particuliers très caractérisés, l'épistome à angles avancés en pointe, les stigmates pédonculés : issue d'une génération pondue en septembre sur des figues sèches entassées dans un vase et mises en appât dans une de mes propriétés des environs de Ria, elle progresse dans ce milieu frais et compact vivant de la pulpe onctueuse du fruit nourricier ; plusieurs larves habitant de pair la même figue, il n'en reste plus une fois leur œuvre terminée que les infiniment petits et nombreux grains, toute la partie charnue a été absorbée ; elle passe d'un fruit à un autre jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à son complet développement, ce qui a lieu en décembre, puis elle se recherche non loin de là un abri pour opérer sa transformation ; durant son existence, elle est envahie par des vers d'Hyménoptères qui en réduisent le nombre.

Labidostomis longimana Linné.

(Lefèvre, *Monogr.*, 1872, p. 58).

Fourreau. Longueur, 5 à 6 millim. ; diamètre, 3 millim.

De couleur noire avec poils rougeâtres assez longs au pôle opposé à l'ouverture, raboteux sur toute sa surface, déprimé sur les côtés, caréné à la face inférieure, à parois intérieures lisses, l'ouverture arrondie mais un peu plus avancée en dessus en forme de chaperon, de telle sorte que la tête se trouve encore protégée en dessus quand en dessous le premier segment thoracique est dégagé ainsi que les pattes.

Larve. Longueur, 4 millim. ; largeur, $1^{mm}2$.

Tête grande, ovalaire, cornée, noire, déprimée, couverte de très courts poils rougeâtres, rugueuse sur toute sa surface, ligne médiane indistincte, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire ; épistome et labre confondus en un léger rebord à milieu excavé qui se continue jusqu'à la base des antennes;

mandibules courtes, noires, arquées, déprimées, à rebord supérieur caréné, à base excavée, à extrémité luisante et tridentée avec rainurelle de séparation entre les trois dents, dont la médiane est très accentuée, les dents correspondantes s'encastrant au repos les unes dans les autres ; mâchoires à tige noire, lisse, cornée, longue et large ; lobe petit, membraneux, cilié ; palpes courts, arqués, le premier article très accentué, les deux suivants granuliformes, le terminal grêle, conique; menton noir, corné, triangulaire, très allongé, encastré entre les deux montants des mâchoires; lèvre inférieure courte, bilobée, palpes droits à premier article granuliforme, le terminal petit, conique ; languette très petite, ciliée ; antennes courtes, rougeâtres, rétractiles, à premier article assez grand, circulairement strié, à bout renflé et annelé de testacé, le deuxième court, à bout tronqué avec courts cils au bout; ocelles cornés, rougeâtres, au nombre de cinq, dont quatre disposés en fer à cheval en arrière de la base antennaire, un cinquième au-dessous.

Segments thoraciques convexes, s'élargissant d'arrière en avant, le premier noir corné, couvert d'une plaque clypéiforme finement pointillée, couverte de cils roussâtres, avec ligne médiane peu profonde, un peu moins large que la tête, un peu plus que les deux suivants qui sont courts, transverses, transversalement incisés, à flancs cornés et garnis d'une plaque noirâtre.

Segments abdominaux arqués, mous, charnus, convexes, blanchâtres, couverts de poils roussâtres épars, les sept premiers courts, transverses, transversalement incisés, les huitième et neuvième avec une seule incision, ce dernier petit, à bout arrondi et relevé en léger bourrelet.

Dessous déprimé, membraneux, de couleur plus claire qu'en dessus avec cils épars, le bord postérieur des segments abdominaux relevé en léger bourrelet, les côtés diagonalement incisés, dernier segment jaunâtre, à fente transverse : une double rangée de mamelons faisant suite à la rangée des plaques latérales thoraciques longe les flancs, divisant ainsi la zone d'action des deux régions supérieure et inférieure.

Pattes brunâtres, ciliées, très allongées; hanches longues à base marquée de deux petites plaques noirâtres ; trochanters courts géniculés, cuisses et jambes longues comprimées, ces dernières avec rangée de spinules en dessous, tarses en forme de long onglet rougeâtre, aciculé.

Stigmates petits, ovalaires, blanchâtres, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique au-dessous des plaques latérales, les suivantes au-dessus de la double rangée latérale des mamelons et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve se fait remarquer par le très léger bourrelet qui borde sa lisière frontale, par la couleur blanche de ses stigmates aussi ; sur les coteaux de moyenne élévation des environs de Ria, errante, elle vit de débris végétaux ; elle s'enterre en hiver au pied des plantes, sous les débris de feuilles et de tiges ; au printemps, elle reprend son activité, c'est alors qu'on la trouve au repos sous les pierres ; mise à nu de son fourreau, elle est très agile, ses onglets très aciculés lui permettent de se tenir même sur un plan renversé, ses pattes antérieures sans cesse en agitation exécutent des mouvements tactiles répétés, elles scrutent le terrain ; son système d'attaquer les substances dont elle se nourrit consiste à entamer brusquement la feuille, donner deux ou trois coups de mandibules, puis la laisser pour all r à une autre.

L'adulte est peu répandu dans nos environs.

Osmoderma eremita Scop.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2e éd., 1871, p. 704).

La description de la larve a été faite par plusieurs auteurs, nous décrivons aujourd'hui la nymphe.

Longueur, 30 à 32 millim. ; largeur, 16 à 18 millim.

Corps en ovale allongé, charnu, jaunâtre, glabre, lisse et luisant, finement ridé, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et tronquée.

Tête petite, saillante, déclive, arrondie, disque biexcavé, épistome relevé en un fort bourrelet, lequel se prolonge de chaque côté du bord jusqu'à hauteur des yeux, cinq rides longitudinales sur l'occiput, quatre transverses en arrière de l'épistome ; premier segment thoracique grand, hexagonal, à milieu et à côtés relevés en un fort bourrelet séparé en deux par la ligne médiane, une incision oblique en regard de chaque angle, deuxième réduit, prolongé en pointe triangulaire sur le troisième qui est plus grand et dont les côtés sont boursouflés ; segments abdominaux courts, transverses, fortement ridés, atténués vers l'extrémité, les sept premiers avec fossette médiane près de leur bord antérieur, le huitième plus développé ainsi que le neuvième dont le bout est tronqué et dont les côtés sont relevés en forme de léger bourrelet ; dessous subdéprimé, très légèrement ridé, segment anal faiblement bilobé ; genoux peu saillants, armés d'un léger tubercule; antennes noduleuses, leur massue reposant près des jambes de la première paire de pattes.

Nymphe inerte portant comme traits particuliers le bourrelet de sa tête et ses rides, la forme de son premier segment thoracique et l'excavation de ses segments abdominaux.

La nymphose a lieu dans les vieux troncs cariés de saule, de mûrier, de hêtre, dans lesquels se développe la larve.

Quedius lævigatus Gyll.

(Fauvel, *Faun. gall.-rhén.*, 1872, 19, p. 512).

Larve. Longueur, 8 millim. ; largeur, 1 millim.

Corps allongé, linéaire, charnu, jaunâtre, luisant, pointillé ridé, couvert d'assez longs cils roux, peu convexe en dessus, encore moins en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et bifurquée.

Tête grande, ovalaire, déprimée, cornée, rougeâtre, lisse et luisante, avec cils épars sur les côtés, à disque ridé, ligne médiane obsolète, bifurquée au vertex en deux traits onduleux aboutissant à la base antennaire ; lisière frontale droite quadridentée, les deux dents médianes aiguës, les latérales arrondies, un cil entre chaque dent ; mandibules développées, falquées, simples, rougeâtres, à pointe acuminée ; mâchoires à tige droite ciliée, lobe réduit, denté, avec palpes à deux premiers articles courts, le troisième allongé ainsi que le quatrième qui est subulé; menton petit, transversalement incisé, lèvre bilobée avec courts palpes biarticulés, à article terminal subulé et courte languette dentée ; antennes à tige allongée et ciliée, à premier article court, annulaire, deuxième très prononcé, troisième moins accentué, à bout renflé, cilié, prolongé par un court article supplémentaire intérieur membraneux, quatrième réduit tricilié ; ocelles, un groupe de points noirâtres confus, sur les joues, au-dessous de la base antennaire ; tous les organes buccaux décrits de couleur rougeâtre.

Segments thoraciques peu convexes, lisses, luisants, avec cils latéraux inégaux et ligne médiane peu accentuée commune aux segments suivants, le premier grand, un peu moins large que la tête dont il est séparé par un bourrelet en forme de collerette, s'élargissant d'avant en arrière, couvert en entier d'une plaque rougeâtre, deuxième et troisième égaux, quadrangulaires, avec plaque jaunâtre et légère incision latérale.

Segments abdominaux blanchâtres, convexes, finement ridés avec cils latéraux inégaux et incision latérale, atténuée vers l'extrémité, les sept premiers égaux marginés striés à leur bord postérieur, huitième moins accentué ainsi que le neuvième, qui se prolonge